

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES ET DES AIDES
FINANCIERES

Ouagadougou, le 28 AVR 2022

N°2022 0041 /MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

La Directrice Générale du Centre National de l'Information de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB), a l'honneur de porter à la connaissance des étudiant.e-s des universités publiques du Burkina Faso, candidat.e-s aux **bourses de master et ingéniorat** au titre de l'année académique 2021-2022, que les demandes de réclamation sont recevables au CIOSPB du **29 avril au 13 mai 2022** avec des preuves à l'appui, délai de rigueur.

**Passé ce délai, aucune demande de réclamation ne sera reçue.
Merci pour votre compréhension.**


Dre Lydia ROUAMBA
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon